

Le chômage global reste stable pour le moment à Bruxelles

Mais le nombre de jeunes chercheurs d'emploi bruxellois augmente de 16,8%

Le chômage global reste stable pour le moment à Bruxelles. Fin juillet, la Région bruxelloise compte 87.628 chercheurs d'emploi et un taux de chômage de 15,4%. Cela représente une diminution de 107 personnes par rapport à juillet 2019 (-0,1%) mais une augmentation mensuelle de 2.227 personnes (+2,6%).

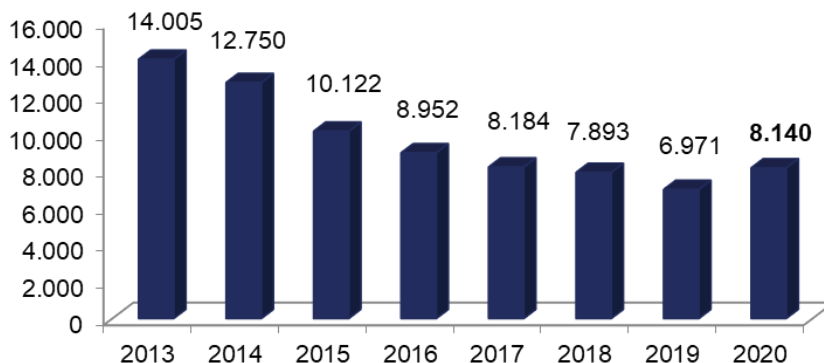
Si le chômage global n'augmente pas encore, cela s'explique par le fait que, pour l'instant, beaucoup d'employeurs font appel au chômage temporaire afin d'éviter des licenciements. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Le chômage des jeunes, quant à lui, est en augmentation. Fin juillet, Bruxelles compte 8.140 jeunes chercheurs d'emploi, soit 1.169 de plus que l'année précédente (+16,8%). Le nombre de jeunes inscrits pour la première fois après leurs études augmente de 48,6% par rapport à l'an dernier. En cette période marquée par le coronavirus et par une baisse importante de l'activité économique, les opportunités d'emploi sont moins nombreuses, en particulier pour les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi.

Augmentation du chômage chez les jeunes

Fin juillet, Bruxelles compte 87.628 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,4%. Cela signifie une diminution de 107 personnes (-0,1%) par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une augmentation de 2.227 personnes (+2,6%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 22,1%. Bruxelles compte 8.140 jeunes chercheurs d'emploi en juillet 2020, soit 1.169 de plus que l'an dernier (+16,8%).

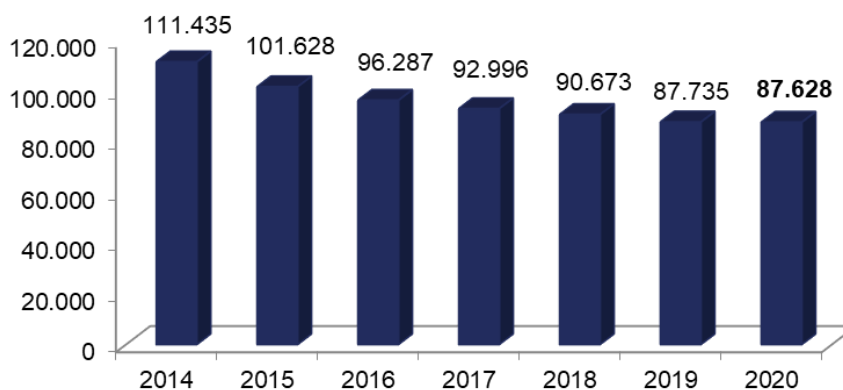
Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois de juillet



Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire et du droit passerelle. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Pour le mois de mai, on enregistre au niveau de la Belgique environ 980.000 travailleurs au chômage temporaire et on peut estimer qu'environ 93.000 bruxellois auraient été au chômage temporaire en mai (ce qui représente 28,6% des salariés bruxellois) et depuis le début de la crise environ 370.000 indépendants ont bénéficié du droit passerelle (dont 46.000 bruxellois).

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois de juillet



Source : Actiris, view.brussels

Le taux de chômage

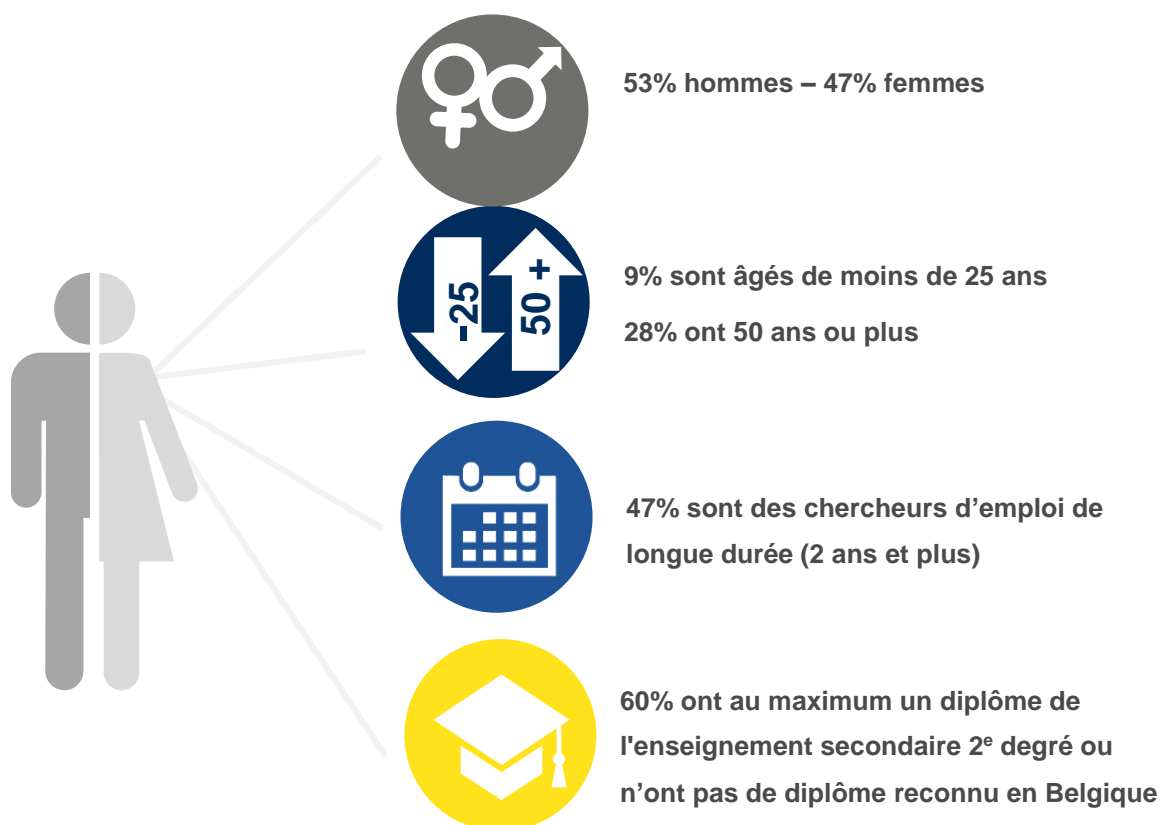
Fin juillet 2020, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,4% (15,1% pour les hommes et 15,8% pour les femmes). En juillet 2019, le taux de chômage s'établissait à 15,6%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active a, en Région bruxelloise, augmenté en 2019 de 1,3% par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin juillet 2020, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 87.6281 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 107 personnes par rapport à l'année précédente (-0,1%).

On compte au cours du mois de juillet 9.646 entrées dans le chômage (8.168 réinscriptions et 1.477 nouvelles inscriptions) contre 7.419 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de +2.227 personnes (+2,6%).



Principales caractéristiques et évolutions du chômage – juillet 2020

		juillet 2020	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		87.628	100,0%	2.227	2,6%	-107	-0,1%
Catégorie	DEDA ¹	60.384	68,9%	849	1,4%	486	0,8%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.849	5,5%	-455	-8,6%	1.586	48,6%
	Autres DEI	22.395	25,6%	1.833	8,9%	-2.179	-8,9%
Sexe	Hommes	46.360	52,9%	917	2,0%	1.024	2,3%
	Femmes	41.268	47,1%	1.310	3,3%	-1.131	-2,7%
Age	- 25 ans	8.140	9,3%	7	0,1%	1.169	16,8%
	25 - 49 ans	55.287	63,1%	1.741	3,3%	-1.104	-2,0%
	50 ans +	24.201	27,6%	479	2,0%	-172	-0,7%
Durée d'inoccupation	- 1 an	33.735	38,5%	1.253	3,9%	2.471	7,9%
	1 - 2 ans	12.509	14,3%	521	4,3%	11	0,1%
	2 ans +	41.384	47,2%	453	1,1%	-2.589	-5,9%
Niveau d'études	Faible ²	52.859	60,3%	1.630	3,2%	-2.990	-5,4%
	Moyen	19.052	21,7%	159	0,8%	1.184	6,6%
	Élevé	15.717	17,9%	438	2,9%	1.699	12,1%
Usagers du CPAS		9.421	10,8%	441	4,9%	-2.852	-23,2%
Taux de chômage	Total	15,39		+0,20		-0,25	
	Hommes	15,06		-0,04		+0,24	
	Femmes	15,77		+0,48		-0,84	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 60.384 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 4.849 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 22.395 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 87.628 DEI inscrits en juillet 2020, 9.421 CE sont usagers du CPAS (soit 10,8% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.140 jeunes DEI, 1.847 sont usagers du CPAS, soit 22,7%.

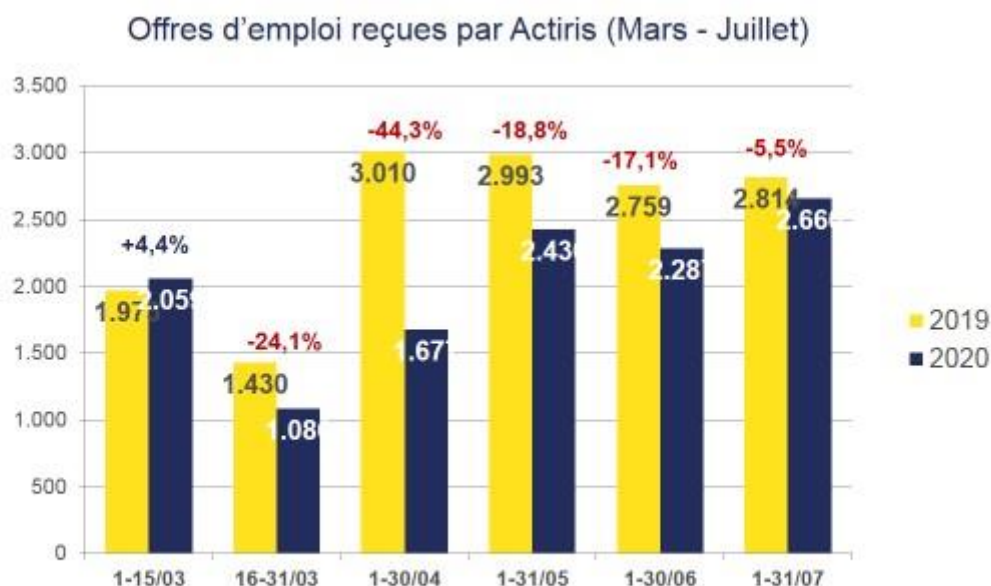
On constate une augmentation de +1,4% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+1.586 unités, +48,6%). Par contre les autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 8,9% sur une base annuelle.

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

Les offres d'emploi augmentent à nouveau par rapport au mois dernier

Actiris a reçu 2.664 offres d'emploi en juillet 2020. Bien qu'on observe une diminution de 5,5% du nombre d'OE par rapport à juillet 2019, nous constatons que ce nombre a augmenté de 58,6 % par rapport au mois d'avril. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre d'offres d'emploi reçues depuis le début de la crise sanitaire. Si on observait une diminution des OE de 44,3% en avril, le nombre n'a plus que diminué de 5,5% en juillet.



Source : Actiris, view.brussels

On constate une légère augmentation du nombre d'offres d'emploi OE totales (y compris les OE reçues par l'intermédiaire du VDAB et Forem et des sites partenaires) de 0,9% par rapport au mois passé et un niveau inférieur par rapport à l'année dernière (-3,9%).

Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – juillet 2020

	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	2.660	+373	+16,1	-154	-5,5
OE reçues du VDAB et du FOREM	8.942	-62	-0,9	-1.192	-11,8
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	10.175	-145	-1,4	+457	+4,7
Total	21.777	+166	+0,9	-889	-3,9

Source : Actiris, calculs view.brussels

Pour plus d'infos & contact :

Anaïs Sorée
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz
0479 40 75 68
jgatz@actiris.be

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de [view.brussels](#).

Pour plus d'informations : www.actiris.be